

au traitement du docteur Defontaine et tous ont été sauvés.

Cette découverte, l'une des plus intéressantes qui ait été faite dans ces dernières années, se confirmera, nous l'espérons.

On assure qu'une honorable distinction sera accordée, à titre de récompense, au docteur Defontaine dont les travaux remarquables ont amené un progrès si utile à l'humanité.

En attendant que l'usage des allumettes chimiques soit frappé d'une interdiction générale, déjà Son Exc. le ministre de la guerre vient de les prohiber dans les casernes. Les militaires doivent employer exclusivement les allumettes dites hygiéniques et au phosphore amorphe qui ne s'enflamment qu'après un frottement sur un papier spécial. Elles sont aussi dépourvues de toute substance vénéneuse. — Bientôt, il faut l'espérer, il n'y en aura plus d'autres vendues chez nos détaillants.

Un vol, effectué avec autant d'audace que d'adresse, vient d'être commis, dans la nuit du 16 au 17 octobre, à Calais, dans l'hôtel Dessin, au préjudice du propriétaire de l'hôtel. Voici les circonstances de ce délit, qui égalent si elles ne dépassent les faits les plus remarquables du genre :

Dimanche, un jeune homme de 20 à 25 ans, d'une bonne tournure et de mise convenable, se disant officier aspirant de marine, descendant directement à Calais dans le principal hôtel de la ville. Il se faisait inscrire sous le nom de vicomte Arthur de Lairn, fils d'un amiral de ce nom. Cet individu connaissait sans doute quelques particularités sur les maîtres de l'hôtel; sans doute il savait que les officiers de marine trouvent tout spécialement un accueil empressé dans cet établissement, un fils de M. Dessin étant officier de marine. Toujours est-il que son espérance se réalisa : tout le personnel fut aux petits soins auprès du jeune aspirant. Il allait et venait comme s'il eût été chez lui et n'inspirait aucune défiance. Lundi, prétextant l'arrivée de son père, qui devait débarquer d'Angleterre et au-devant duquel il était venu jusqu'à Calais, il demanda qu'on changeât son appartement à un lit contre une chambre à deux lits. Il fut immédiatement fait droit à sa demande, et son domicile fut transféré d'une aile de l'hôtel dans l'autre.

Dans la journée, la pluie le contrariant, il demanda à M^{me} Dessin si Calais ne contenait pas un établissement où l'on pût passer son temps en bonne compagnie; un mot lui fut donné pour l'honorable président du cercle. Le jour même s'écoula donc sans trop d'ennui pour le gentleman; et vers deux heures et demie du soir il était assis dans la cour de l'hôtel, répondant aux questions qui lui étaient faites : qu'il ne se couchait pas parce qu'il devait, à une heure du matin, se rendre à l'arrivée du paquebot; il se plaignait, en outre, d'un grand mal de dents et se tenait la tête entourée de son mouchoir.

Toutes ses mesures étaient prises en ce moment pour l'action. Dans ses allées et venues, l'adroit filou avait remarqué l'endroit où l'on déposait la clef du bureau recelant la caisse : en possession de cette clef, qu'il avait remplacée par une autre, il s'introduisit dans le bureau, fit sauter la serrure du pupitre où se trouvait l'argent, referma le bureau après le vol commis, puis, sans inspirer le moindre soupçon, il demanda au portier l'ouverture de la porte en lui disant : « Je vais au devant de mon père. » Il partit ainsi, emportant une somme de 1,500 à 1,600 francs en or et en billets de banque anglais.

On a déjà quelques indices qui font prévoir

la voie qu'il a dû suivre cet escroc; nous ne devons rien révéler sur ce point, qu'il suffise de savoir que rien n'est négligé pour arriver à la découverte du coupable. Mais ce qui nous reste à ajouter dénote la rare impudence de ce coquin émérite : cet individu n'a pas craint de laisser un billet de sa main contenant des conseils à son maître d'hôtel. Voici le contenu textuel de ce billet :

« Ma foi j'en suis fâché car vous étiez de braves gens; mais je viens de passer 4 ans à la Roquette et j'ai besoin d'argent; je me venge de ma prison. Je n'étais venu de Paris que pour ça. Comme au bout du compte vous n'êtes pas méchants, si vous ne criez pas, si vous ne faites pas chercher (car on ne me trouverait pas), eh bien! je vous renverrai bientôt 2,000 fr.

« Charles (c'est l'homme de confiance de l'hôtel) sois plus prudent quand tu ne connais point.

« Ne dites rien, je vais partir pour l'Angleterre; je vous renverrai ça bientôt, soyez en sûrs; car au fond j'ai bon cœur.

« Seulement je suis sans le sou, et comme personne ne veut m'en donner, j'en prends.

« Sachez que le complot a été conçu à la Roquette et que j'ai un complice ici; avertissez-vous bien et taisez-vous.

« Fermez mieux le cabinet, ou il volera la caisse.

Renseignements commerciaux.

Calicots, filés, indiennes. — Le marché de Rouen garde toujours à peu près sa même position. Les calicots compte 30 ont fait l'objet de quelques transactions; ils se maintiennent bien dans les prix de 41 c. 1/2 à 45 c. Les cotons filés, quoiqu'avec des affaires un peu restreintes, continuent également bien leurs prix, et le moral des détenteurs n'a fait que s'améliorer. Les mouchoirs de Bobec et la rouennerie ont obtenu une vente plus animée, et l'indienne a trouvé un débouché en rapport avec la saison où nous sommes.

FAITS DIVERS.

Il s'est formé et il se forme encore à Paris divers établissements dont les dimensions ont quelque chose de formidable. Il y a à Montmartre, chaussée de Clignancourt, le cabaret du Petit-Ramponneau, et à la barrière du Montparnasse, le cabaret Desfieux, qui subistent et abreuvent tous les jours chacun 20 ou 25,000 personnes. Le grand hôtel du Louvre a de belles proportions, comme on sait; le boucher Duval nourrit tous les jours, par ses boucheries et ses huit ou dix formidables restaurants, 40 ou 50 mille personnes; l'usine Carl, à Chaillot et à Grenelle, occupe de 5 à 6,000 ouvriers. Les ateliers de confection d'Alexis Godillot, rue de Rochechouart, sont à eux seuls aussi peuplés qu'un chef-lieu d'arrondissement. Il y a, rue de l'Hôtel-de-Ville, dans l'ancien hôtel de Sens, une manufacture de chaussures, qui fait 8 à 10 mille paires de souliers chaque jour.

— La Cour d'assises d'Eure-et-Loir vient de condamner le sieur Angoulvent, ancien notaire à Bailleul-le-Pin, près Chartres, accusé de quarante-cinq faux, dont quarante-quatre presque tous identiques, et un pour abus de blanc-seing. Il avait été arrêté, il y a un an, à Strasbourg, où il s'était réfugié.

Après trois jours de longs débats, le jury a reconnu le sieur Angoulvent coupable, et l'a condamné à quinze ans de travaux forcés, 100 fr. d'amende et aux frais du procès.

— On écrit d'Aubenas, le 15 octobre, au Courrier de l'Ardèche :

« L'Ardèche est débordée depuis vingt-quatre heures, et a déjà emporté un côté de la chaussée du pont de ville et menace l'autre; la chaussée de Vogué est également emportée.

« La nouvelle digue du pont d'Aubenas est fortement menacée d'être coupée par le milieu, et tout serait détruit à la suite.

« La crue augmente et imminente alternativement sans que rien encore en fasse prévoir la fin. C'est toujours ainsi que procède l'Ardèche quand elle fait de grands dégâts.

« A cette nouvelle, M. de Bernardi, conseiller de préfecture faisant fonctions de préfet, et M. Joly, ingénieur en chef du département, se sont empressés, malgré une pluie torrentielle, de se transporter sur les lieux, afin d'aviser aux moyens à prendre pour éviter les plus grands malheurs. »

— On lit dans la Gironde :

« La commune de Caudéran a été, samedi soir, vers dix heures, le théâtre d'un événement déplorable.

« Plusieurs jeunes gens étaient réunis dans l'établissement du sieur N..., lorsqu'une discussion, du reste sans aigreur, s'éleva au sujet du plus ou moins d'habileté de chacun d'eux à tirer le lièvre. (Il était question d'une partie de chasse pour le lendemain).

« Antonin, s'écria le nommé X..., je te parie 10 fr. que tu ne m'atteindras pas à 10 mètres de distance.

« — Je tiens le pari; mais 10 mètres ce n'est pas à se; j'en veux 30.

« Chose inconcevable si l'on considère qu'aucun d'eux n'était pris de vin; et c'est ce qui est affirmé. La troupe joyeuse se transporta sur le cours de l'Impératrice, et là un fusil ayant été chargé et la distance mesurée avec le même soin que s'il se fût agi d'un duel, X... saisit le fusil, ajusta et frappa au front le malheureux N... qui tomba inanimé.

« Le meurtrier et les témoins de ce tragique événement, conservant quelque espérance de sauver la victime, se hâtèrent de transporter X... dans une chambre de garçon, rue de Galles, n° 3, et d'appeler plusieurs médecins. Mais la science fut impuissante, et X... expira le lendemain.

« On nous assure que X... vient d'être arrêté, ainsi que les jeunes gens témoins du meurtre. »

— On lit dans le Journal du Loiret :

« Nous annonçons l'autre jour, d'après l'Indépendance belge, que notre député, M. Nogent Saint-Laurens, venait de recevoir d'un ancien client, à titre de libéralité, un legs de 400,000 francs. Une lettre de M. Nogent nous permet de confirmer aujourd'hui cette nouvelle, que nous n'avions d'abord reproduite que sous réserve. Le fait est exact de tout point, et nous n'avons plus qu'à féliciter l'honorable avocat à qui son talent a valu cette bonne fortune. »

— On écrit de Nice à l'Union du Var :

« Sir Edouard Egerton, neveu de sir Robert Peel, et l'un des plus habiles écuyers de la Grande-Bretagne, vient de partir pour Grasse.

« Ce jeune homme était, depuis plusieurs années, occupé à se procurer les renseignements nécessaires pour découvrir les traces d'un testament fait en sa faveur par un de ses oncles, qui le laissait seul et paisible héritier de toute sa fortune.

« Cette fortune est évaluée à 32 millions de francs.

« Dans cette fortune sont comprises trente

maisons à Londres et une rue tout entière de la ville d'Edimbourg.

« Le testament n'a pu être nul part retrouvé; toutes les recherches pour parvenir à en suivre les traces avaient successivement échoué.

« Vers le milieu d'août dernier, l'abbé Hummel, prêtre catholique de Dublin, reçut dans le confessionnal la confidence du retrait d'une lettre écrite en son temps et qu'on retenait par vengeance contre la famille de l'héritier. Dans cette lettre on racontait que partant pour l'Italie, l'opulent testateur avait pris passage sur la Vill-de-Grasse, bateau à vapeur qui se perdit à la hauteur des îles d'Hyères; tous les effets et papiers avaient péri dans le naufrage. L'auteur du testament aurait été sauvé, mais pris d'un rhumatisme aigu, il se serait arrêté à Nice où il serait mort peu de temps après.

« De cette ville il aurait écrit la lettre dont il s'agit; dans l'impuissance d'écrire il aurait chargé un secrétaire de faire la lettre qui aversait son héritier de venir en toute hâte auprès de lui; mais la lettre aurait été retenue par le secrétaire; celui-ci au lit de la mort aurait confessé son crime et prié son confesseur de le réparer autant que possible; cette lettre annonçait que le testament était parmi les papiers du naufrage.

« Sir Edouard Egerton va essayer de recueillir à Grasse ou à Cannes les renseignements utiles pour aller à la recherche du navire échoué depuis un assez grand nombre d'années, et dans les flancs duquel il espère retrouver le testament enfoncé dans les malles du défunt et qui pourrait bien avoir résisté à un séjour si prolongé au fond des flots.

« Possesseur déjà d'une fortune considérable, le légataire se propose de tenter tous les efforts pour recouvrer le navire et en opérer le sauvetage.

« Une compagnie s'organise à Londres pour secondar ses efforts. Son concours est assuré à sir Edouard qui a consenti à faire une avance de 20,000 livres ster. et à promettre 5 millions sur son héritage si le titre qui l'en rendra possesseur est retrouvé dans les portefeuilles engloutis au fond de la mer.

« Beaucoup d'autres valeurs en argent se trouvent embarquées sur le même navire; c'est une question de savoir si la compagnie aurait le droit de garder toutes ces richesses dans le cas très vraisemblable où le succès couronnerait ses dispendieuses tentatives. »

— On écrit de New-York, à la Gazette des Tribunaux :

« Les exécutions capitales se succèdent aux Etats-Unis avec une effrayante rapidité, légales conséquences des crimes bien plus nombreux encore qui ont marqué le second semestre de l'année 1859. C'est un double supplice, dont la ville de Pittsburg vient d'être le théâtre, que j'ai aujourd'hui à raconter.

« Georges Wilson et sa femme Elisabeth, M. Masters, furent trouvés assassinés dans leur domicile; la justice prit des informations, et arrêta le neveu, Henry Fife, avec sa maîtresse, Charlotte Jones, et un troisième individu nommé Stewart. Fife avait des antécédents déplorables, les charges étaient accablantes contre lui et sa maîtresse; ils furent condamnés à mort par le jury de Pittsburg. Quant à Stewart, des circonstances atténuantes et l'absence de preuves matérielles firent réduire sa peine à vingt années d'emprisonnement.

« Le shérif n'avait donné de cartes d'entrée pour la cour de la prison, où devait s'accomplir l'exécution, qu'à vingt-quatre personnes seulement; ces privilégiés, avec les avocats, ministres et médecins, devaient être les seuls témoins du supplice.

V

Le lendemain matin, Borseele attend dans l'antichambre d'Aléide qui lui a fait signe de se rendre chez elle. Des doutes, et cette question : « Que peut-elle avoir à me dire ? » se croisent dans son esprit et refoulent souvent dans son âme, pendant quelques minutes, un profond chagrin dont l'expression est peinte, depuis la veille, sur les nobles traits du jeune homme. Une porte latérale s'ouvre doucement, et Marguerite, qui naguère savait éviter, avec une timidité virginale et une sévère convenance, tout tête-à-tête intime, s'avance vers lui en rougissant, mais d'un pas ferme.

— Borseele, lui dit-elle avec sincérité — et son regard céleste s'attache sur lui avec anxiété et amour — vous marchez sur un terrain glissant... votre mauvais ange s'aï proche, ne vous fiez pas à sa voix fausse et caressante! Je ne sais par quel moyen il veut vous attirer, j'ignore comment il prétend éblouir votre œil pur; je sais seulement que sa conduite n'est que mensonge et tromperie! Soyez donc prudent, messieurs, rappelez-vous le serpent du paradis!

Un bruit qui se fait dans la pièce voisine annonce l'approche d'Aléide; Marguerite a disparu, et, avant que Franz ait eu le temps de comprendre le sens de ses paroles, la belle tentatrice se trouve devant lui.

— Je voulais vous demander pardon, messieurs, dit Aléide au jeune homme en lui faisant signe de prendre place à côté d'elle, je voulais vous demander pardon de vous avoir involontairement causé hier un amer chagrin.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, répond Franz avec embarras.

— Ne niez pas, reprend-elle en souriant et

en le menaçant du doigt, j'ai bien vu l'indiscret et sa pâleur! Et vraiment je ne puis blâmer votre susceptibilité. Rien n'est plus blessant pour un cœur sensible que de voir railler ses sentiments les plus saints, rien n'est plus révoltant pour l'orgueil d'un jeune homme que de se voir traiter avec dédain, et comme n'étant pas encore sorti de l'enfance.

Aléide se tait un instant, mais, comme Borseele, les yeux fixés à terre, continue de garder le silence, elle poursuit :

— Si notre belle princesse ne se complaisait pas dans le singulier caprice d'empêcher les autres de jouir des plaisirs...

— Vous calomniez, demoiselle, interromp Borseele.

— Je suis de bonne part, continue Aléide en posant le doigt sur la bouche du jeune homme, que le duc vous aurait fourni depuis longtemps l'occasion de gagner les éperons d'or et d'arriver ainsi au but de vos desirs, la possession de votre bien-aimée, si le caprice de la princesse ne vous retenait dans cette indigne enfance, que vous ne supportez qu'à regret; car vous ne me trompez pas, moi : la contrainte que vous vous imposez en présence de Jacqueline est par trop visible; depuis deux mois-voilà l'évitez trop manifestement pour que votre répugnance à rester à son service ait pu m'échapper.

Borseele soupire profondément.

— Mais vous n'avez pas à en rougir, continue-t-elle : votre chagrin est légitime, aussi légitime que notre désir à toutes de pouvoir changer un état de choses qui est la source de l'amertume que Jacqueline répand sur sa propre existence et sur celle de toutes les personnes qui l'entourent.

— Demoiselle, n'êtes vous point injuste en-

vers cette douce princesse qui souffre? dit Borseele d'un ton de reproche.

— Oh! non certes! répond Aléide avec assurance. Si vous la voyiez quand elle est seule avec nous... Si vous saviez toutes les larmes qu'elle a déjà fait verser à Marguerite... Cependant je l'excuse et je la plains! N'est-elle pas privée des plus douces joies du cœur! Celui qui pourrait lui rendre, qui pourrait l'attacher à son époux par un amour réciproque, celui-là nous donnerait à toutes la paix et la satisfaction.

— Oui; celui qui le pourrait, répète Franz d'un air rêveur.

— Il y a, messieurs, un moyen, connu de bien peu de monde, mais d'une vertu magique, irrésistible, dit Aléide à voix basse et d'un air mystérieux, en se rapprochant de lui : il existe une poudre, composée de racines et de pierres, qu'une vierge pure a enlouié à minuit, à l'époque de la pleine lune, et qui réunit dans un irrésistible amour les cœurs de ceux qui en prennent en même temps.

— Vous me contez des fables! dit le jeune homme en souriant.

— Comment traitez-vous de fables ce que vous ne connaissez pas? dit Aléide avec feu. Pourriez-vous approfondir les mystères de la nature? Vous ne pouvez donc pas pénétrer non plus tous les secrets qu'elle recèle; cependant il s'est trouvé beaucoup de gens sages qui les ont reconnues et ont su s'en servir. Ma bis-aïeule elle-même en a fait usage un jour... bref, il est en votre pouvoir de réunir dans un amour mutuel les cœurs qui se fuient. Eh bien! cette poudre, je la verserai ce soir dans la coupe que Léopold présente au prince après le repas; prenez-en aussi et la faites présenter, à la

même heure et de la même manière, à Jacqueline, et vous pouvez être sûr que l'inimitié qui sépare aujourd'hui les augustes époux disparaîtra Jacqueline, entièrement satisfaite alors, ne s'efforcera plus de troubler le bonheur de cœurs aimants et fidèles. Vous prenez la poudre, chevalier, vous acceptez ma proposition, vous m'avez comprise?

— Oh! parfaitement, répond le jeune homme en s'inclinant profondément et avec respect.

Et il sort précipitamment.

Aléide le suit des yeux toute pensive.

— Me serais-je trompée? se dit-elle avec effroi. Pourrais-je vouloir me jouer? Tremble alors, ô présomptueux jeune homme, redoute la vengeance d'Aléide.

VI

Si la duplicité d'Aléide a inventé ces expressions de mauvaise humeur dont elle accuse la princesse, il n'est pourtant que trop vrai qu'en ce moment même, mille soucis, mille desirs ardents, jusqu'alors comprimés avec force, ont ravi la paix à l'âme de Jacqueline, et livré son cœur à ces funestes fluctuations qui souvent nous martyrisent plus que la douleur la plus amère, parce que nous nous sommes, pour ainsi dire, perdus nous-mêmes. Depuis le complot des princes, les Hæck étaient irrités contre le duc, qui semblait avoir oublié leurs services, et leurs efforts les plus ardents tendaient à renverser l'ingrat qu'ils avaient élevé. Le morne chagrin de Jacqueline leur fournit un prétexte pour conseiller à la princesse, sous le masque de l'intérêt qu'ils lui portent, de rompre un lien qui la satisfait si peu.

(La suite au prochain numéro.)